

Audrey Bonjour

*Docteure en sciences de l'information et de la communication  
Maître de conférences, Aix-Marseille Université*

## **Résumé**

Lors de ma recherche doctorale<sup>1</sup>, j'ai analysé l'accès, l'appropriation et les usages de l'informatique et de l'Internet par les personnes handicapées mentales accueillies en établissements spécialisés en France. Je présente ici les intérêts scientifiques et sociaux de mon travail selon deux axes : sa problématique et ses enjeux.

### **Partie 1. Construction de la problématique : retours épistémologique et méthodologique**

#### **1. Originalité du sujet et de ma contribution dans le domaine scientifique**

Ma posture épistémologique se caractérise par mon refus de traiter un type de handicap mental et par ma décision éthique de développer une recherche transdisciplinaire afin de ne pas mutiler la connaissance et défigurer le réel. Ce postulat s'est vérifié dans l'observation : on ne peut pas trouver de règle d'usage et de pratique selon une catégorie de handicap mental qu'il soit léger, moyen, sévère ou profond. Pour étudier l'objet, trois approches théoriques ont été combinées : les sciences de l'information et de la communication, la sociologie et l'écologie humaine.

En somme, avec ma méthodologie mixte (méthodes quantitatives et qualitatives), j'ai essayé d'appréhender l'objet dans sa « complexité », d'éviter les catégorisations, de prendre en compte tous les acteurs (professionnels, concepteurs de produits ou de formations adaptés, parents et personnes handicapées mentales), d'analyser différents niveaux sociologiques, tout en ayant une approche « décomplexée » du terrain. Les enjeux portés par cet objet m'ont inmanquablement conduit à opérer un retour réflexif sur le choix des méthodes et des théories et la conduite des techniques de recueil de données.

#### **2. Les outils et médias, des cristallisateurs de tensions et des révélateurs d'enjeux**

En étudiant les interventions spécialisées avec l'informatique et l'Internet auprès de personnes handicapées mentales, on constate un brouillage disciplinaire et professionnel. Le champ de la prise en charge du handicap est divisé en diverses branches qui participent à son morcellement. Or, l'informatique et l'Internet peuvent être considérés comme des outils et médias pour atteindre un motif avec une visée éducommunicationnelle, c'est-à-dire à l'intersection de multiples champs : le socio-(ré)éducatif, l'éducation et le médiatique. De

---

<sup>1</sup> Thèse soutenue à l'Université Paul Verlaine Metz le 4 novembre 2011 et intitulée « Usages et pratiques socio-(ré)éducommunicationnels pour les personnes handicapées mentales. Outils informatiques et média Internet ». Le jury se composait du Pr Françoise Bernard (Présidente), du Pr Vincent Meyer (Directeur), du Pr Pierre Mœglin (Rapporteur), du Pr Françoise Paquienséguy (Rapporteur), du Pr Sylvie Thiéblemont-Dollet (Examineur) et du Pr Jean-Yves Trépos (Examineur).

plus, l'inter-activité des Technologies de l'information et de la communication (TIC) réconcilie les deux facettes de la notion d'activité, partagée entre agir technique et activité intellectuelle. Dès lors, les activités de prise en charge avec l'informatique et/ou l'Internet introduisent davantage de scolaire, c'est-à-dire d'activité intellectuelle face à l'agir technique. Par ailleurs, pour dépasser la tension entre usage et pratique, je propose un modèle écologique d'analyse des usages.

La question des positionnements identitaires est cristallisée par d'autres tensions – entre autonomie et dépendance. Ce jeu de clôture et d'ouverture permet aux acteurs de garder leur place dans une optique de gain de légitimité et de notoriété en oscillant entre reproduction (fabrique) et transformation (création). S'agissant des organisations accueillant des personnes handicapées mentales, elles ont été historiquement et sociologiquement catégorisées d'institutions totales ou de milieux clos. Avec l'entrée de l'informatique et du numérique, mais non exclusivement, leurs frontières commencent pour certaines à éclater. En outre, les fonctions attribuées traditionnellement aux professionnels sont déplacées dans les outils et médias. Enfin, la tension entre informatisation du social et social informatisé posent des interrogations en termes de stratégies politiques, d'évaluation d'un service et de qualification des professionnels.

## **Partie 2. Enjeux et recommandations**

### **1. Des enjeux socio-politiques et culturels**

Pour les organismes, l'enjeu est d'opérer une socialisation du digital, c'est-à-dire d'intégrer aux logiques organisationnelles le projet de l'informatique et du numérique qui pourrait ainsi conduire à un *e-travail* social. De plus, la question de l'intégration *versus* l'exclusion se pose de front. Les outils informatiques et les médias numériques déplacent la problématique de l'intégration : l'objectif est de détenir une « panoplie de base » dont tout citoyen doit jouir pour être reconnu comme tel. En effet, de tout temps, on a cherché à pallier le handicap *via* divers dispositifs techniques. Avec les TIC, on assiste à un processus d'a-normalisation.

Ma thèse permet aussi de contribuer à l'orientation de certaines politiques publiques et met au jour les besoins et demandes en termes d'innovation et de développement des TIC. Mon travail se situe dans le droit fil de la loi de 2005, pour l'égalité des droits et des chances, qui accorde avant tout un statut de sujet aux personnes handicapées.

### **2. Enjeux économiques et scientifiques**

On peut faire aujourd'hui le constat d'une évolution des logiques de l'offre commerciale et industrielle marquée par le passage d'un marché des aides techniques à celui des technologies d'assistance ou d'adaptation. La segmentation de ce marché conduit à plusieurs types de marchés nouveaux, spécialisés ou orientés vers un *design* universel. Ces produits et services amélioreraient les capacités des personnes et/ou compenseraient leurs déficiences, ce dans l'optique d'un gain en autonomie et d'une évolution de la participation sociale (*empowerment* et autodétermination).

Cette thèse met en avant et valorise des initiatives françaises en termes de production de biens et de services technologiques pour le handicap mental. J'ai également mené un travail

d'identification d'établissements pilotes sur les usages et les pratiques de l'informatique pour les personnes handicapées mentales. Le deuxième volume de ma thèse constitué essentiellement des retranscriptions des entretiens et des observations participe à la visibilité de ces pratiques professionnelles innovantes.

Par ailleurs, des rapports officiels pointent une carence de la recherche sur le handicap en France. Ma thèse comble ce déficit par rapport à d'autres pays. Ma thèse répond donc à une demande sociale forte et permet de dégager de multiples applications pour un public élargi, les personnes en situation de handicap cognitif.

### **3. Recommandations**

D'une part, le concept d'éducommunication est l'objet de recherches innovantes outre-Atlantique et dans les pays hispanophones. Le terme réfère à quatre domaines : l'éducation à la communication, la médiation technologique, l'expression artistique et la communication pour la citoyenneté. Il retranscrit aussi l'évolution indéniable aujourd'hui des pratiques éducatives *via* la communication médiatisée. La stimulation cognitive avec les technologies permet d'appréhender les effets de cette médiation dans le champ de l'éducommunication.

D'autre part, mon travail met en lumière des déplacements de problématiques : (1) de l'éducation spécialisée à l'éducommunication, comme je l'ai montré précédemment ; (2) du handicap mental aux compétences cognitives ; (3) de la réadaptation à la stimulation cognitive et (4) de la stimulation précoce à la stimulation tout au long de la vie.

Pour poursuivre ce travail doctoral, trois mots d'ordre résument mon projet : informer sur les résultats, mutualiser les pratiques puis concevoir des dispositifs pour l'éducation et/ou la stimulation cognitive des personnes en situation de handicap cognitif. En effet, à partir de cette recherche, je peux proposer une méthodologie d'accompagnement des usages.

### **Mots-clés**

Éducommunication, handicap mental, outils informatiques et média Internet, pensée complexe, stimulation cognitive